

Juin 2021



IZEL INFO

www.izellesequerchin.fr

✓**Règlement du concours « Jardinière fleurie »**



Article 1 : Objet du concours

Le concours « Jardinière fleurie » a pour objet de récompenser l'action menée par les habitants d'Izel-les-Equerchin en faveur de l'embellissement et du fleurissement des habitations tout en participant au cadre de vie et à l'image de la commune.

En ce sens, **seules les décos végétales visibles de la rue seront prises en considération.**

Article 2 : Modalités de participation

L'inscription est gratuite pour tous les habitants propriétaires ou locataires, excepté les professionnels en jardinerie, les membres du conseil municipal et les membres du jury.

Article 3 : Critères de notation

Les éléments pris en compte pour la notation d'une seule jardinière sont les suivants : vue d'ensemble, créativité / imagination, matériaux utilisés, aspect général / propreté, harmonie / choix des végétaux et des couleurs.

Article 4 : Organisation du jury

Le jury du présent concours, placé sous la présidence de Madame la Maire sera composé d'un élu du conseil municipal, d'une personne s'investissant au sein de la commune, d'un élu extérieur de la commune, d'un professionnel des espaces verts, d'une personne représentant une association izelloise et d'un nouvel habitant izellois.

Article 5 : Sélection des participants

Le jury de sélection visitera les participants dans la commune le samedi 10 juillet pour attribuer individuellement une note selon les critères de l'article 3 pour la jardinière qui devra impérativement être vue de la rue. La sélection pour le palmarès sera effectuée selon la moyenne des notes attribuées.

Article 6 : Répartition et nature des récompenses

Les 3 premiers lauréats recevront un bon d'achat d'une valeur de 50, 30 et 20 euros. Un cadeau surprise sera remis au prix « coup de cœur ».

Article 7 : Remise des prix

Les lauréats seront personnellement informés de leur classement qui sera diffusé via IZEL INFO du mois d'août. La remise des prix se fera lors des festivités du 14 Juillet.

✓**Le Printemps des poètes**

Le Printemps des poètes est un moment privilégié destiné à sensibiliser les élèves à la poésie et à encourager la lecture de poèmes.

Aussi, en ce mois de mai, vous avez pu apercevoir dans les rues les textes poétiques rédigés par les élèves du groupe scolaire Henri Matisse. Il était ainsi possible de suivre un itinéraire poétique à travers notre village pour découvrir les compositions des enfants.



Le mot de la Maire



Chères Izelloises,
Chers Izellois,

Comme chacune et chacun le sait maintenant, le programme de déconfinement commencé le 19 mai se poursuivra jusqu'au 30 juin. Progressivement, les contraintes sanitaires vont s'alléger même si certaines règles de sécurité sont toujours applicables comme le port du masque. Aussi, je vous demande de bien vouloir les respecter. Nous avons toutes et tous la volonté de pouvoir nous retrouver et partager ensemble des moments conviviaux. Alors, soyons patients encore quelque temps !

C'est toutefois dans ces conditions que nous allons organiser les élections régionales et départementales au sein de notre commune les 20 et 27 juin prochain. Un protocole strict sera appliqué au sein du bureau de vote. Je ne peux qu'inciter les personnes qui le souhaitent à voter par procuration. La démarche vous est expliquée dans ce bulletin.

Au 25 mai, notre outil de communication rapide PanneauPocket a été téléchargé 112 fois. J'espère qu'il a répondu à vos attentes. Notre équipe se mobilise pour vous informer régulièrement. Un rappel sur la procédure de son téléchargement est évoqué en dernière page.

Les alternances de soleil et de pluie sont propices au développement de la végétation. Afin que les mauvaises herbes n'enveillissent pas nos jardins, je ne peux que vous conseiller de les éliminer au plus vite. Je rappelle que l'entretien des trottoirs est à la charge des riverains. Un cadre de vie agréable est l'affaire de tous.

Portez vous bien.

*Sentiments dévorés,
Corinne DUBOIS*

Plus de Photos sur notre site
www.izellesequerchin.fr

PROJET EOLIEN DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX

Communes de Quiéry-la-Motte et Izel-lès-Equerchin (62)

Madame, Monsieur,

Depuis 2017, comme vous le savez certainement, les sociétés Valeco et Intervent, producteur français d'énergie renouvelable, étudient la faisabilité d'un projet éolien sur le territoire des communes d'Izel-lès-Equerchin et de Quiéry-la-Motte, en partenariat avec les conseils municipaux.

En complément des informations sur le projet d'ores et déjà diffusées par les communes dans les comptes-rendus des conseils, les bulletins municipaux et articles de presse depuis ces quatre dernières années, nous nous adressons à vous aujourd'hui pour vous informer d'une étape importante à venir : la concertation préalable du public. Cette démarche à laquelle nous vous convions et dont vous retrouverez les modalités de participation en page 2, vous permet de mieux connaître les détails du projet et ainsi faire remonter vos remarques afin de les intégrer et faire évoluer ce dernier. Toujours dans cette volonté de concertation autour du projet, nous organiserons une permanence d'information en mairies à la clôture de cette démarche afin d'échanger avec vous.

Par ailleurs, vous trouverez également une carte de l'implantation retenue du projet, fruit des expertises menées ces dernières années sur le milieu naturel, paysager et acoustique et en cohérence avec le territoire étudié.

Enfin, le dossier d'autorisation environnementale sera déposé en Préfecture cet été en vue de son instruction par les services de l'Etat.

Nous vous souhaitons une bonne et agréable lecture.

Anna FAUTREZ, cheffe de projets éolien pour la société Valeco
Loïc LEMAIRE, responsable développement éolien pour la société Intervent



Calendrier prévisionnel du projet



Concertation préalable

Une démarche de concertation préalable est prévue du **19 mai au 2 juin 2021**. Cette procédure a pour but de permettre aux riverains de s'exprimer sur la base d'informations techniques récoltées lors de la phase d'étude. Un dossier simplifié présentera les caractéristiques du projet afin de permettre à chacun de s'informer. Il sera accompagné d'un registre des observations du public qui permettra de consigner les avis et remarques. Le bilan de cette concertation sera rendu public dans les trois mois suivant la fin de la procédure.

Lieux et horaires

La concertation préalable sera ouverte dans 2 communes : Quiéry-la-Motte et Izel-lès-Equerchin

Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet ou dans les différentes mairies concernées aux horaires d'ouverture habituelles pour consulter le dossier et émettre vos remarques :

- Izel-lès-Equerchin : le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et le mardi et jeudi de 14h à 17h ;
- Quiéry-la-Motte : le lundi et mercredi de 17 à 19h ; le mardi et vendredi de 13h à 15h et le jeudi de 10h à 12h.

Permanence d'informations

Afin de permettre un dialogue direct avec le porteur de projet, une permanence d'informations est programmée durant la période de concertation préalable. Elle se tiendra aux dates et horaires suivants :

- Mairie d'Izel-lès-Equerchin : le mercredi 2 juin de 9h à 12h.
- Mairie de Quiéry-la-Motte : le mercredi 2 juin de 17h à 19h.

Nous répondrons directement à toutes vos questions.

Rappel blog dédié au projet

Afin que chacun puisse suivre l'avancement du projet éolien, un blog a été mis en ligne. Des rubriques vous permettent d'interagir avec les porteurs du projet, de consulter les dossiers mis à disposition et de poser des questions. Le blog est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.intervent.fr/projets/lavalleedeescrebieux>

Un projet aux multiples avantages



Contribution du territoire à la Transition Énergétique

Une production locale d'énergie renouvelable



De l'activité économique et de l'emploi

Des entreprises locales et régionales sollicitées pour les travaux publics, l'ingénierie, la maintenance/exploitation, etc.



Retombées économiques durables au niveau communal

Des ressources nouvelles pour financer des équipements et des services pour tous les habitants



Vous pourrez trouver toutes les réponses aux questions fréquemment posées sur l'éolien dans les documentations de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), en particulier dans la brochure « **l'éolien en 10 questions** »

Contact

Vous avez des questions sur le projet éolien de la Vallée de l'Escrébieux ?

N'hésitez pas à envoyer un e-mail ou écrire à l'adresse suivante :

- Anna FAUTREZ** - Cheffe de projets développement éolien pour Valeco
annafautrez@groupevaleco.com - 06 70 77 48 09
Groupe Valeco - Siège social - 188 rue Maurice Béjart - 34184 MONTPELLIER
- Loïc LEMAIRE** - Responsable développement éolien pour INTERVENT
l.lemaire@intervent.fr - 07 62 57 99 60
Intervent - Siège social - Tour de l'Europe 183 - 3 bd de l'Europe - 68100 MULHOUSE

SARL PE de la Vallée de l'Escrébieux - Siège social : 188 rue Maurice Béjart 34080 MONTPELLIER

SAS au capital de 11 192 751 € - RCS MONTPELLIER 421 377 946

Impression : Digitalis Impression - SCOP CREALÉAD - Hôtel de la coopération - 55 rue St Cléophas - 34070 Montpellier

Imprimé sur papier Digigreen 135g par Digitalis Impression, certifié Imprim'Vért

IMPRIM'VÉRT

Carte d'implantation



✓ Célébration du 8 mai



Le 76ème anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale a été célébré une nouvelle fois en petit comité. Madame la Maire a fait lecture du discours transmis par Madame Florence PARLY, Ministre des armées. Dans le respect des jauge imposées, en présence de quelques membres du Conseil Municipal et des représentants de la FNACA, Messieurs DAZIN et DEGARDIN, deux gerbes furent déposées solennellement en hommage aux morts pour la patrie.

✓Fleurissement



Le fleurissement de la commune a été réalisé par le personnel technique courant mai. Dans un souci d'économie en entretien et en eau, certaines plantes annuelles ont été remplacées par des vivaces.
Nous espérons que chacun pourra apprécier et respecter les espaces fleuris.



✓Echos des associations

❖ A.A.E.E.P.I

 L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Publique d'Izel-les-Equerchin se voit dans l'obligation d'annuler l'exposition de véhicules anciens programmée le 27 juin 2021 au stade de football communal Maurice Hertz. Étant donné le vif succès remporté par cette manifestation en 2019, l'association espère renouveler cette rencontre en 2022.

❖ Comité des fêtes

Compte tenu des contraintes sanitaires encore lourdes et de l'organisation des élections mobilisant les bénévoles, nous sommes de nouveau dans l'obligation de reporter la traditionnelle ducasse du mois de juin à une date ultérieure. Le Comité des Fêtes et la Municipalité vous donnent donc rendez-vous pour les festivités du 14 juillet autour du feu d'artifice.

✓Une conférence pleine d'enseignements

En liaison avec le comité des fêtes et dans le respect des préconisations sanitaires, Samuel DUBIE, président Eau vivante Nord de France, a donné une conférence fort intéressante le mardi 25 mai sur l'abeille noire, abeille mellifère indigène presque disparue. Des apiculteurs de la commune d'Izel-les-Equerchin ont initié depuis 2017 une action bénévole de sauvegarde de l'Abeille noire sur le territoire communal, dans la continuité d'un travail mené depuis plusieurs dizaines années.

Après 2 années de préfiguration ils ont ainsi mis en service le 22 mai la deuxième Station de Fécondation Abeille Noire de l'Artois (SFANA) de la région Hauts-de-France.

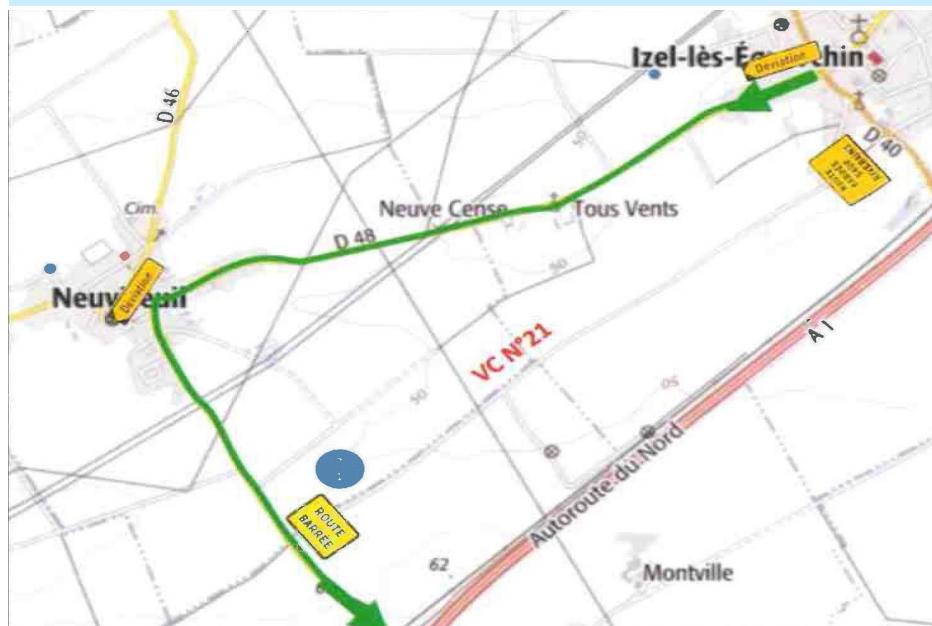
Samuel DUBIE en a profité également pour exposer ses techniques pour piéger les frelons asiatiques, prédateurs des ruches arrivés dans notre région depuis quelques mois déjà.



Retrouvez plus d'informations sur le site Facebook de l'association :
[Station de fécondation Abeille noire de l'Artois](#)



✓Arrêté de circulation temporaire



Entre le 20 juin et le 10 juillet 2021, pour une durée d'une semaine, la voie communautaire n° 21 (route de Fresnes) sera interdite à la circulation.

Une déviation sera mise en place dans les deux sens, via Neuvireuil.

Plus de détails sur notre site :

<http://www.izellesequerchin.fr>

✓Extrait du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 11/05/2021

Étaient présents :

Mme DUBOIS Corinne, Maire, M. LEMPREUR Michel, Mme HERMANT Marie-Pierre, Adjoints, M. HERBIN Benoît, Mme DUSAUTOIR Sandra, M. HOUZIAUX Georges, Mme DELABRE Nadine, M. PETIT Bruno, M. OBRY Benoît, M. BLONDIN Franck, Mme GODART Sarah, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Mme VAN AUDEKERK Bérénice ayant donné pouvoir à Mme DUSAUTOIR Sandra ; Mme OLRY Elisabeth ayant donné pouvoir à M. PETIT Bruno ; Mme BACQUET Isabelle ayant donné pouvoir à M. HOUZIAUX Georges ; M. PRUVOST Jean-Bernard.

I – AFFAIRES FINANCIERES

1.1 Compte administratif 2020

Présentation des résultats du compte administratif 2020 de la commune, d'un comparatif avec les moyennes des communes de même strate de population ainsi que l'évolution des principaux ratios financiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité, le compte administration 2020 comme suit :

Fonctionnement: Dépenses 553 392,57 € Recettes 682 443,53 €

Investissement: Dépenses 526 540,52 € Recettes 325 785,07 €

Excédent global de clôture après report de l'exercice précédent : + 351 761,04 €

1.2 Affectations des résultats

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité, la proposition d'affectation des résultats de clôture du compte administratif 2020 de la Commune

1.3 Compte de Gestion du Trésorier Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité, le compte de gestion 2020 de la Commune

1.4 Décision Modificative du budget principal

Suite à l'intégration des résultats après clôture du Service des Eaux, il convient de procéder à des réajustements budgétaires pour 2021, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement	993.460,00 €	641.698,96 €
Report de fonctionnement		351.761,04 €
Total section de fonctionnement	993.460,00 €	
Section d'investissement	353.273,39 €	436.572,00 €
Solde d'exécution	83.298,61 €	
Total section d'investissement	436.572,00 €	
TOTAL BUDGET 2021	1.430.032,00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité la décision modificative.

II – ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Défense Extérieure contre l'incendie – transfert de compétences Siden-Sian

Présentation des modalités du transfert de compétences concernant la Défense extérieure contre l'incendie à Noréade par le biais de Siden-Sian. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le transfert de compétence à Noréade concernant la DECI.

2.2 Chantier jeunes

L'opération « Chantier Jeunes d'Été » pourrait être reconduite cette année. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un maximum de 8 contrats saisonniers (jeunes de moins de 25 ans) à raison de 30 heures semaine.

2.3 Concertation publique pour le projet d'implantation d'éoliennes

Rappel de la chronologie du projet d'implantation d'éoliennes sur notre territoire. Ouverture d'une phase de concertation des riverains en Mairie à partir du 19 mai jusqu'au 2 juin 2021 date à laquelle les porteurs du projet VALECO et INTERVENT tiendront une permanence en Mairie. Un site internet est par ailleurs dédié à ce projet et reprend l'ensemble des documents dont dispose la municipalité.

2.4 Elaboration d'un nouveau PLUi avec la CC Osartis-Marquion

Une 1^{ère} réunion d'information avec la Communauté de Communes Osartis-Marquion a été organisée afin de présenter à la Commune les modalités de mise en place du futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Cette présentation a permis d'identifier les « dents creuses » présentes dans le périmètre PLU actuel qui n'aura pas vocation à être étendu dans le cadre du futur PLUi.

2.5 Adhésion au groupement de commandes pour les DAE

La Communauté de Communes Osartis-Marquion propose la mise en place d'un groupement de commandes des DAE. La municipalité envisage l'installation de défibrillateurs automatisés externes : à la Mairie, à la Salle des fêtes et au Stade communal. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adhérer à ce groupement de commandes.

2.6 Transfert de compétence « Organisation mobilité »

Présentation des composantes du transfert de compétence « Organisation mobilité » à la Communauté de Communes Osartis-Marquion. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter ce transfert de compétences.

2.7 Adhésion au groupement de commandes des Transports

Présentation de la demande d'adhésion au groupement de commandes des transports scolaires et périscolaires via un accord cadre à bons de commande sur une durée maximale de 4 ans. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter cette adhésion au groupement de commandes.

III - INFORMATIONS DIVERSES

- Des devis sont en cours afin de mettre aux normes les installations paratonnerre et parafoudre de l'Eglise
- La municipalité sera représentée par un avocat au Tribunal Administratif dans l'affaire concernant l'obtention du CUB (Certificat d'Urbanisme)
- Renouvellement des CERTIPHYTE du personnel technique
- Nettoyage des vitres des écoles par la société SERIANCE PROPRETE
- Elaboration d'un nouveau site internet porté par la Communauté de Communes
- Réponse à l'appel à projet de la CAF luttant contre la fracture numérique
- Organisation du concours de jardinières fleuries
- Adaptation du calendrier des fêtes : ducasse et festivités du 14 juillet

✓ Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Les 20 et 27 juin prochains se dérouleront les élections départementales et régionales. Chaque Izellois qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans. Pour le vérifier vous pouvez vous rendre sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>. Les cartes d'électeurs vous parviendront au plus tard la semaine précédant le premier tour..

Quel est le rôle du département ?



Quel est le rôle de la région ?



ADMR DU CANTON DE VIMY ET ENVIRONS

76 Rue D'HENIN BEAUMONT
62580 BAILLEUL SIR BERTHOULT

NOUS CONTACTER :
Email : vimy@fed62.admr.org

03 21 60 15 99

AVIS DE RECRUTEMENT

L'association ADM. du canton de Vimy et Environs située à Bailleul-Sire-Berthoult est en recherche permanente de personnel (aide-soignante, auxiliaire de vie et aide-ménagère) pour des postes en CDI, avec prise en charge de la formation.

✓En bref

La nouvelle carte nationale d'identité



A compter du 02 août 2021, la nouvelle carte d'identité sécurisée et électronique aura le format carte bancaire et sera valable 10 ans.

QUAND DEMANDER UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ?

- Ma carte d'identité arrive à expiration dans moins de 6 mois
- Je souhaite refaire ma carte d'identité suite à une perte ou un vol
- J'ai changé d'état civil ou d'adresse
- Il s'agit d'une première demande (pour un enfant, pour une naturalisation...)

BESOIN D'EFFECTUER UNE DEMANDE?

Vous pouvez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.
Trouver une mairie disposant d'une « station de recueil » :

Par internet: sur le site de votre préfecture

Par téléphone: 3939 Allô Service public (service gratuit, coût de l'appel selon opérateur)

Vous pouvez réaliser une pré-demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

CENTRE DE LOISIRS



Nous vous informons que le centre de loisirs d'été sera ouvert cette année du jeudi 8 juillet jusqu'au vendredi 30 juillet 2021.

Les modalités d'inscription et le programme vous seront présentés prochainement via le site internet de la commune, en mairie et via l'école.

PANNEAUPOCKET : l'information de la commune directement sur vos smartphones ou vos tablettes !!

[Téléchargez PanneauPocket pour Android](#)



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

[Téléchargez PanneauPocket pour Apple](#)



EN 4 CLICS

1 Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette



2 Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste

4

Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir". Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !



Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

Etat civil

Naissance

Le 25 avril, Ulysse Fils de Céline ZWOLINSKI et de Kévin LE MEILLEUR 6, rue de Quiéry

Le 18 mai, Anaé Fille de Lola DEBAILLEUL et de Rudy TANCREZ 1C, rue de Lens

Félicitations aux parents, longue et heureuse vie aux nouveaux nés.

Décès

Le 18 mai, Marie-Antoinette DELPLANQUE née HEQUET, 95 ans, doyenne de la commune, ancienne conseillère municipale, demeurant rue de Fresnes

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Viorica MARUSCA et Sorin CRISAN
19, rue de Lens

Marie-Claire HAUBEC
3, résidence Charles Perrault
Marianne DUPUCH et Geoffrey DEMARET
21, rue de Quiéry

Culte

Samedi 29 mai à 18h30 : Première Eucharistie pour les enfants izellois et quiérysiens en l'église de Quiéry-la-Motte

Dimanche 30 mai à 11H00 : profession de foi à l'Eglise Saint-Martin d'Izel-les-Equerchin

L'équipe paroissiale remercie les personnes qui l'ont aidée à maintenir une église accueillante.

Balayage des fils d'eau

Il aura lieu courant juin. La date exacte vous sera précisée dès que nous en aurons connaissance via le site internet de la commune, PanneauPocket et en mairie. Merci de ne pas entraver le passage de la balayeuse par le stationnement de véhicules.

AVIS DE RECRUTEMENT SECTEUR LOGISTIQUE



Dans le cadre de l'implantation d'un bâtiment logistique sur le secteur de Brebières/Corbehem, un nombre très important de salariés sera à recruter d'ici la fin de l'année (500 CDI de juin à décembre).

Certains postes ne nécessitent pas de formation préalable particulière.

Deux moyens pour postuler :

- directement auprès de Pôle Emploi à l'adresse suivante entreprise.62512@pole-emploi.fr (mentionner « devenir préparateur de commandes » dans l'objet du mail)
- ou via OSARTIS en faisant parvenir un CV et une lettre de motivation.

Secrétariat de mairie

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

* **de 9H à 12H les lundi, mercredi et vendredi**

* **de 14H à 18h30 le mardi**

* **de 14H à 17H le jeudi**

Contact mail : mairie@izellesequerchin.fr

